

teurs, les écrivains et les radiodiffuseurs ont beaucoup à faire pour combler auprès de la grande majorité des Canadiens les lacunes de l'information au sujet de la Communauté et de son activité.

Le Livre blanc de 1970 sur une politique étrangère au service des Canadiens souligne, en ce qui a trait à l'Europe, l'importance d'intensifier les renseignements et les activités culturelles avec les pays de l'Europe occidentale. Le Comité appuie l'accent qu'on met sur cette politique, constate l'augmentation appréciable en quantité et en qualité des programmes culturels canadiens en Europe occidentale au cours des deux dernières années (expositions d'art, orchestres, chœurs, troupes de ballet, etc.) et estime que ces événements devraient se poursuivre de pair avec une campagne soutenue d'information dirigée vers la Communauté elle-même.

COMITÉ SENATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

de la

RELATIONS ENTRE LE CANADA

et de

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

I. INTRODUCTION: L'importance de la Communauté pour le Canada

L'impulsion donnée par le Canada au processus pour la création que la Communauté européenne (C.E.) est le plus grand succès de la diplomatie canadienne. Avec l'adhésion le 1^{er} janvier 1973 de l'Allemagne, de France, de l'Italie et de l'Irlande, la Communauté est devenue le plus grand marché pour le Canada. En 1972, les deux pays européens ont acheté 12,4 p. 100 de toutes les exportations canadiennes, soit plus de 25 p. 100 des exportations aux États-Unis.

L'adhésion de la Grande-Bretagne représentera le plus grand renforcement de la part du Canada que de tous les autres pays qui ne font pas partie de la Communauté élargie.

II. QU'EST-CE QUE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE VA VOULOIR?

Non seulement de nombreux membres de la Communauté, mais aussi son objectif est l'unité politique mais on se limite actuellement aux questions économiques. Les réalisations de la C.E. sont remarquables. La création d'un union économique a valu des résultats impressionnants d'expansion aux six pays membres initiaux. Entre 1958 et 1970, le revenu brut de la Communauté a augmenté de 70 à 110 (contre 51 p. 100 pour les États-Unis). En 1971, le chiffre de la production annuelle était d'environ 700 milliards de dollars contre plus de 1 000 milliards pour les États-Unis. Mais comme elle impose relativement plus que tout autre pays l'obligation de